

III.**BUDGET DES DOTATIONS****POUR L'EXERCICE 1892.**

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1891 s'élève à fr.	4,690,333	»
Le projet de Budget pour 1892 monte à.	4,570,600	»
DIMINUTION. . . . fr.	119,933	»

Cette différence provient d'une réduction proposée par la Questure de la Chambre des Représentants, à raison de la durée probable de la session 1891-1892.

(88)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1892, à
la somme de quatre millions cinq cent soixante-dix mille
six cents francs (4,570,600 francs), conformément au tableau
ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1892.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,500,000 »	3,500,000 »
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre.	200,000 »	
CHAPITRE II.			
3	Sénat	105,000 »	105,000 »
CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	724,500 »	724,500 »
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
5	Traitement des membres de la Cour.	70,750 »	241,100 »
6	— du personnel des bureaux	148,150 »	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000 »	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 »	
9	Secours à d'anciens employés et gens de peine, à leurs veuves ou familles qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS fr.			4,570,800 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1892.



DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000 • 200,000 •	
105,000	105,000	"	"	105,000 •	82,622 53	
724,500	844,455	"	119,955	728,665 •	874,843 51	
70,750	70,750	"	"	70,750 •	70,750 •	
148,150	148,150	"	"	140,350 •	138,850 •	
20,000	20,000	"	"	20,000 •	16,090 59	
1,200	1,200	"	"	1,200 •	410 83	
1,000	1,000	"	"	1,000 •	450 •	
4,570,000	4,690,555	"	119,955	4,566,965 •	4,683,817 40	
DIMINUTION . . . fr.		119,955 •				

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> I. Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre. II. Sénat III. Chambre des Représentants IV. Cour des Comptes TOTAL.fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000	"
105,000	105,000	"	"	105,000	82,622 53	"
724,500	844,455	"	119,955	728,665	874,643 51	"
241,100	241,100	"	"	253,500	226,551 42	"
4,570,600	4,690,555	"	119,955	4,566,965	4,683,817 46	"
DIMINUTION. . . .fr.		119,955				

(96)